



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

viticulteurs

Question écrite n° 45867

## Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports à propos de la brochure « Nutrition et prévention des cancers : des connaissances scientifiques aux recommandations » qui a été présentée lors d'une conférence de presse le 17 février 2009 - au moment du débat parlementaire sur la loi HPST - par le directeur général de la santé, Didier Houssin, et le président de l'Institut national du cancer, Dominique Maraninchi, puis diffusée à la stupéfaction des professionnels de la vigne et du vin. Il est question, dans cette publication, d'alerter les citoyens, par le biais des médecins, sur le danger de consommer le moindre verre de vin sous peine du risque accru de contracter une maladie cancéreuse. La diffusion de cette brochure qui véhicule des éléments erronés et des mentions tendancieuses, selon la profession, semble injustifiée. De plus, contrairement à ce que prévoient les textes, il faut noter l'absence de l'avis du Conseil de modération et de prévention. Par ailleurs, la non consultation de l'Académie de médecine fait exception à la pratique habituelle. Aussi et en raison des préjudices économiques et moraux subis par une profession et un secteur en crise au niveau national, il lui demande si elle compte suspendre incessamment la diffusion de cette brochure.

## Texte de la réponse

Les recommandations de la brochure « nutrition et prévention des cancers : des connaissances scientifiques aux recommandations » sont fondées sur les connaissances scientifiques actuelles et reprennent des travaux internationalement validés. Cette brochure s'appuie sur des fondements scientifiques, sa diffusion est destinée aux professionnels de santé. Le Haut Conseil de santé publique (HCSP), dans son avis du 1er juillet 2009, réaffirme le lien entre consommation d'alcool et risque de cancer, et ce, même pour des consommations faibles. C'est le principal enseignement des travaux et rapports parus depuis 2007. À partir de ce constat, la communication des organismes publics, seuls légitimes à le faire comme le souligne justement le HCSP, sur des repères de consommation s'avère complexe. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) se refuse ainsi à émettre des recommandations vis-à-vis du grand public en la matière, se contentant d'un seul message simple : « Avec l'alcool, boire moins c'est mieux. » Dès lors, comme le conseille aussi le World cancer research fund (WCRF), les repères de consommation peuvent présenter un intérêt pédagogique pratique, notamment dans le cadre du colloque singulier du médecin avec son patient. Il faut rappeler à ce sujet l'intérêt en termes de santé publique que les professionnels de première ligne, à commencer par les médecins généralistes, abordent la question de la consommation d'alcool avec leurs patients. En revanche, pour pouvoir émettre des messages clairs en direction du grand public, une synthèse des connaissances actuelles est nécessaire. Enfin, la consultation du conseil de modération et de prévention et celle de l'Académie de médecine ne sont pas requises préalablement à la publication d'un outil d'information destiné aux professionnels de santé.

## Données clés

**Auteur :** [M. Kléber Mesquida](#)

**Circonscription :** Hérault (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 45867

**Rubrique** : Agriculture

**Ministère interrogé** : Santé et sports

**Ministère attributaire** : Santé et sports

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 7 avril 2009, page 3221

**Réponse publiée le** : 5 octobre 2010, page 10959